



# Liber Amicorum

Guy Isidore Adjété KOUASSIGAN (1934-1981)

Retour sur l'homme et la terre : Rétrospective et Perspectives

## APPEL A CONTRIBUTION

Guy KOUASSIGAN incarne la figure de l'enseignant-chercheur et de l'avocat engagé et exilé, disparu trop tôt, mais jamais oublié. En fait, l'idée d'un *Liber amicorum* en son honneur avait germé, en octobre 2019, d'une interrogation d'un enseignant-chercheur de l'Université Toulouse Capitole (France) et d'un Vice-Président de l'Université de Kara (Togo). Elle a fait son chemin depuis lors et, cinq ans plus tard, a intéressé le Centre de droit des affaires de l'Université de Lomé (Togo), le Centre de Recherches et d'Études en Droit et Institutions Judiciaires en Afrique (CREDIJ) de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Laboratoire Droit patrimonial de la famille de l'École doctorale des Sciences juridiques, politiques et de gestion (ED/JPEG) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal). En conjuguant leurs efforts, ces institutions de recherche partenaires ont maintenant réuni les conditions pour regrouper, dans une œuvre unique, toutes les tranches de vie de l'enseignant-chercheur et de l'avocat autour du thème général : « **Retour sur l'homme et la terre : Rétrospective et Perspectives** ».

Guy KOUASSIGAN était un enseignant chevronné. Au cours de l'année académique 1963-1964, notamment, il était intervenu, en qualité de spécialiste chargé de conférences hors cours (en l'occurrence, en relations internationales), à l'École Togolaise d'Administration (ETA). Pendant son exil, il a enseigné à Cotonou (Bénin), à Dakar (Sénégal) et, enfin, à l'Institut universitaire d'études du développement (Genève, Suisse) jusqu'en 1981, année de son décès.

Chercheur prolifique, il a laissé un immense héritage scientifique et sa pensée demeure intemporelle. C'était un civiliste accompli que le Professeur André CABANIS a considéré, à juste raison, comme le « fondateur de l'étude du droit foncier africain ». En outre, il manifestait un intérêt constant pour le droit du développement ainsi que le droit privé de la famille. Les questions lancinantes qu'il se posait dans ses « tribulations pour le Droit » résonnent en écho dans : « Quelle est ma loi ? » .

A la théorie, le dédicataire avait réussi à allier la pratique. Guy KOUASSIGAN était avocat près la Cour d'appel de Lomé (Togo). Des sources concordantes ont révélé quelques affaires célèbres dans lesquelles il s'était illustré. Entre autres, il avait défendu Maurice YAMEOGO, ancien Président de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), démissionnaire à la suite de manifestations populaires en 1966.

Plus tard, au palais de justice de Lomé, Maître KOUASSIGAN était intervenu en faveur de présumés auteurs du complot du 8 août 1970. Il faisait partie des avocats togolais qui avaient refusé de plaider en signe de protestation contre le maintien en détention de prévenus ayant pourtant bénéficié d'un non-lieu du juge d'instruction. Il avait, à cette occasion, défendu Maître Noé Efoé KUTUKLUI, considéré comme l'un des instigateurs du complot manqué du 8 août 1970. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'il défendait son confrère; il l'avait déjà fait dans l'affaire du « complot du 21 novembre 1966 » contre le régime de Nicolas GRUNITZKY.

Si les chemins de Guy KOUASSIGAN avaient souvent croisé ceux de son confrère, c'est parce que ce dernier avait fréquemment été au cœur de l'actualité politique de l'époque. En effet, Maître KUTUKLUI était un ancien secrétaire général de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF). Il avait été ministre de la Fonction publique et des Affaires sociales du gouvernement provisoire du Togo. Ancien leader du mouvement de la jeunesse togolaise JUVENTO (Justice - Union - Vigilance - Education - Nationalisme - Ténacité - Optimisme), il est devenu par la suite, secrétaire général du Comité de l'unité togolaise (CUT).

La politique n'était pas pour Guy KOUASSIGAN une *terra incognita*. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse, le dédicataire avait une vision politique qui transparaît clairement dans son ouvrage intitulé « Afrique : Révolution ou diversité des possibles ».

Souvenons-nous encore de lui et accomplissons notre devoir de mémoire!

Le Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques (CTHDIP) a donné le ton en organisant le 15 décembre 2021, sous la direction de Madame Caroline Gau-Cabée - Maître de conférences HDR, Université de Toulouse Capitole, CTHDIP-, une journée d'études « Guy Adjété KOUASSIGAN (1934-1981). Une œuvre pionnière, un destin d'exception. Ou comment servir l'Homme, l'Afrique et le Droit » ? Le Centre de droit des affaires de l'Université de Lomé (Togo), le Centre de Recherches et d'Etudes en Droit et Institutions Judiciaires en Afrique (CREDIJ) de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Laboratoire Droit patrimonial de la famille de l'Ecole doctorale des Sciences juridiques, politiques et de gestion (ED/JPEG) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) prennent le relais.

L'initiative du *Liber Amicorum* dédié à Guy KOUASSIGAN est inédite. Mais elle est à la hauteur de l'œuvre et du parcours exceptionnel du dédicataire. Elle enrichit et renouvelle la tradition universitaire des *Liber Amicorum*. Elle est bienvenue qui offre l'occasion de faire le point sur les réponses entretemps apportées dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne aux questions posées par le dédicataire et de mesurer le chemin parcouru en droit depuis son époque. C'est également l'occasion de jeter un regard rétrospectif, de passer en revue les dynamiques actuelles et d'envisager les perspectives.

L'ouvrage contiendra aussi bien des contributions relevant du droit foncier, du droit de la famille, du droit des biens, du droit du crédit, du droit du développement, du droit international, du droit judiciaire, de la science politique, de l'histoire du droit que des témoignages des confrères, des condisciples et des compagnons du dédicataire.

La **première partie** intitulée « **Autour de l'universitaire** » sera organisée en deux domaines dont :

- I. Les destinées du cri de Guy KOUASSIGAN : « Quelle est ma loi ? »
- II. Les potentialités du droit comme facteur de développement

Dans le **premier domaine**, seront abordées, les destinées du cri de Guy KOUASSIGAN respectivement sur :

- les réformes en droit de la famille
- les réformes en droit foncier et domaniale.

Dans le **second domaine**, seront notamment abordées les questions sur :

- le droit au développement
- le droit du développement
- le droit à l'émergence d'un nouveau pôle de développement.

La **seconde partie** intitulée « **Autour de l'homme de terrain** », réservée aux analyses et aux témoignages, sera également organisée en deux domaines dont :

- I. Guy Adjété Isidore KOUASSIGAN ou le porteur d'un projet politique
- II. Guy Adjété Isidore KOUASSIGAN et le droit vivant

Dans le **premier domaine** de cette seconde partie, les contributions attendues traiteront du visionnaire politique qu'était Guy KOUASSIGAN.

Dans le **second domaine**, les contributions attendues traiteront de l'avocat qu'il avait été.

Le Centre de droit des affaires de l'Université de Lomé (Togo), le Centre de Recherches et d'Etudes en Droit et Institutions Judiciaires en Afrique (CREDIJ) de l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin) et le Laboratoire Droit patrimonial de la famille de l'Ecole doctorale des Sciences juridiques, politiques et de gestion (ED/JPEG) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal) souhaitent vivement que, malgré vos multiples occupations, vous puissiez contribuer à la réalisation de cette œuvre en le leur faisant savoir avant le mercredi 31 juillet 2024. Votre intention d'y prendre part, accompagnée du thème de votre réflexion, devra être transmise aux adresses électroniques suivantes :

*Pr Françoise DIENG : [francoise.dieng17@gmail.com](mailto:francoise.dieng17@gmail.com)*

*Pr. H. Kuassi DECKON : [fdeckon@yahoo.fr](mailto:fdeckon@yahoo.fr)*

*Pr. Joseph F. DJOGBENOU : [jdjogbenou@hotmail.com](mailto:jdjogbenou@hotmail.com)*

Les contributions devront être envoyées, au plus tard, le **vendredi 20 décembre 2024, aux mêmes adresses électroniques**. Elles devront comporter :

- le titre de l'article
- une note de présentation de 250 mots.

Les contributions effectives (25 pages maximum) devront être présentées en police Times New Roman, Taille 12, Interligne simple. Les notes (Taille 8) devront figurer en bas de page.

## Comité scientifique

- **Koffi Mawunyo AGBENOTO**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Professeur Titulaire, Université de Lomé, Togo
- **Victor-Emmanuel BOKALLI**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Professeur Titulaire, Vice-Recteur chargé des Enseignements, Chef de Département de Droit des Affaires et de l'Entreprise, Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université d'Ebolowa, Cameroun
- **Mamadou BADJI**, Agrégé en histoire des institutions, Professeur Titulaire de Classe exceptionnelle, Doyen honoraire de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- **André CABANIS**, Professeur émérite, Université Toulouse Capitole, France
- **Eric DEWEDI**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Université de Parakou, Bénin
- **Caroline GAU-CABEE**, Maître de conférences HDR en histoire du droit, Centre Toulousain d'Histoire du Droit et des Idées Politiques, Faculté de droit et science politique, Université Toulouse Capitole, France
- **Samson Igor Bidossessi GUEDEGBE**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Titulaire de la Chaire UNESCO des droits de la personne humaine et de la démocratie, Faculté de droit et de science politique Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Adama KPODAR**, Professeur Titulaire de droit public, Président de l'Université de Lomé, Togo
- **Eric Codjo MONTCHO AGBASSA**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration (ENA), Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Akuété Pedro SANTOS**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Doyen honoraire, Université de Lomé, Togo
- **Amsatou SOW SIDIBE**, Agrégée de droit privé et sciences criminelles, Professeure Titulaire, Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Ancien Ministre Conseiller, Présidente du Réseau africain des Femmes travailleuses (RAFET), Nominée du projet « 1000 femmes » Prix Nobel de la Paix 2005, Chevalier de la Légion d'honneur (France), Sénégal
- **Komi WOLOU**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Professeur Titulaire, Doyen honoraire Université de Lomé, Togo

## Secrétariat scientifique

- **Hangnaboé Kuassi DECKON**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Professeur Titulaire, Doyen honoraire, Université de Lomé, Togo, Professeur associé, Université de Laval, Québec, CANADA
- **Joseph Fifamin DJOGBENOU**, Agrégé de droit et sciences criminelles, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- **Françoise DIENG**, Professeure assimilée, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- **Akrawati Shamsidine ADJITA**, Maître de conférences, Doyen, Université de Lomé, Togo
- **Komlan ALEMAWO**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Doyen, Université de Kara, Togo

## Comité de parrainage

- **Claude Folly ADAMA**, Avocat au Barreau du Togo, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du Togo, Togo
- **Bernard Durand**, Historien du droit, Institut d'Histoire du droit Edmond Meynial, Professeur émérite, Université de Montpellier, France
- **Angelo HOUNKPATIN**, Avocat au Barreau du Bénin, Bâtonnier de l'ordre des Avocats du Bénin, Bénin
- **Irène KOUASSIGAN**, Fonctionnaire internationale, UNESCO, à la retraite, Paris, France
- **Sylvie KOUASSIGAN DAOUDA**, Fonctionnaire internationale, Nations unies, à la retraite, Spécialiste en sciences politiques et droit, Antananarivo, Madagascar
- **Anne-Edith KOUASSIGAN**, Ingénieure pédagogique, consultante en insertion professionnelle, Abidjan, Côte d'Ivoire
- **Jean-David KOUASSIGAN**, Consultant en formation et coaching, Majorque, Espagne
- **Paul Gérard POUGOUE**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Professeur Emérite, Université de Yaoundé II, Consultant international sur les questions telluriques et développement rural, Cameroun
- **Cossi Dorothé SOSSA**, Agrégé de droit privé et sciences criminelles, Professeur Titulaire des universités, Université d'Abomey-Calavi, Ancien Ministre, Ancien Secrétaire Permanent de l'OHADA, Président de la Cour constitutionnelle du Bénin, Bénin